
POURQUOI ME SYNDIQUER ? POUR ÊTRE

DÉFENDU-E ET SOUTENU-E

En cas de problème, le SNEP-FSU répond rapidement et apporte l'aide et le soutien appropriés.

INFORMÉ-E

Le SNEP-FSU informe et suit les dossiers personnels.

Le SNEP-FSU diffuse une revue syndicale et pédagogique (Contre-pied).

REPRÉSENTÉ-E

Le SNEP-FSU recueille plus de 80% des voix aux élections professionnelles.

C'est le représentant des professeurs d'EPS dans toutes les instances et les commissions.

FORMÉ-E

Le SNEP-FSU organise de nombreux stages pour agir dans son établissement et être plus efficace dans sa pratique professionnelle.

**Adhérer au SNEP-FSU :
Ensemble pour agir, ne
pas subir...**



DES FACILITÉS D'ADHÉSION

- **66% déductible de ses impôts** ou en crédit d'impôt si non imposable.
- **Paiement en plusieurs fois** (5x maxi)
- **Paiement par prélèvement automatique** à la date souhaitée.
- **Reconduction automatique** tous les ans si vous le souhaitez.

OÙ ENVOYER MA COTISATION ?

Léa EL BATTARI
Trésorière Départementale du 95

1 allée de l'orangerie
95130 franconville

mail : snep95@gmail.com



Val d'Oise

FICHE SYNDICALISATION 2021/2022



**Fiers d'être LIBRES,
Forts d'être ENSEMBLE**





Syndicalisation 2021-2022

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : LÉA EL BATTARI 1 allée de l'orangerie 95130 Franconville

Date de naissance ____/____/____	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement		
Nom			Code établissement		
Nom de jeune fille			Nom		
Prénom			Adresse complète		
Adresse complète			Echelon (ou groupe pour les retraités)		
Mail			Situation administrative (entourez ci-dessous)		
Téléphone fixe			TZR	Poste fixe	Temps partiel : %
Téléphone portable			Prof Sport stagiaire	Prof EPS stagiaire	Agrégé stagiaire
		Disponibilité		Congès (parental...)	

Envoi des bulletins SNEP-FSU <input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique	Envoi du bulletin FSU ("POUR") <input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique	Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et j'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions. Date et signature
Envoi des hors séries "Contre pied" uniquement par voie postale		

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2021-2022

Entourez votre catégorie professionnelle	Catégorie/échelon										
	1	2	3	4	5/HEA1	6/HEA2	7/HEA3	8	9	10	11
Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS	100 €	126 €	146 €	155 €	163 €	168 €	178 €	190 €	202 €	216 €	231 €
Prof EPS classe normale biadmissible			152 €	159 €	168 €	180 €	189 €	202 €	217 €	232 €	241 €
Prof EPS Hors Classe - Prof Sport Hors Classe - PCEA Hors Classe	202 €	212 €	227 €	245 €	260 €	274 €	282 €				
Prof EPS Classe Ex - Prof Sport Classe Ex - PCEA Classe Ex.	238 €	252 €	266 €	285 €	305 €	317 €	334 €				
CE		120 €	126 €	133 €	139 €	146 €	152 €	160 €	168 €	178 €	188 €
CE Hors Classe			178 €	188 €	213 €	229 €					
CE Classe Ex.	213 €	231 €	245 €	260 €	274 €	282 €					
Catégorie / échelon	1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11
Agrégé - CTPS	110 €	169 €	172 €	186 €	197 €	211 €	226 €	242 €	259 €	274 €	285 €
Agrégé Hors Classe - CTPS Hors Classe	259 €	274 €	285 €	305 €	317 €	334 €					
Catégorie / échelon	1	2/HEA1	3/HEA2	4/HEA3	5/HEB1	6/HEB2	7/HEB3	8	9	10	11
Agrégé Classe Ex - CTPS Classe Ex.	285 €	305 €	317 €	334 €	334 €	347 €	366 €				

MA et CDI : Montant du traitement mensuel brut.	Inférieur à 1001 € → Groupe 1	59 €	Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 4	103 €	Entre 1 801 € et 2 000 € → Groupe 6	132 €
	Entre 1 001 € et 1 200 € → groupe 2	73 €	Entre 1 601 € et 1 800 € → Groupe 5	117 €	Supérieur à 2 000 € → Groupe 7	146 €
	Entre 1 201 € et 1 400 € → groupe 3	88 €				

Prof EPS ou de sport stagiaire à l'externe	100 €	Contractuel (CDD) temps plein à l'année	44 €	Abonnement Bulletin	
Agrégé stagiaire sur 1er poste	110 €	Contractuel alternant et autre (CDD)	20 €	Non syndicaux	60 €
Congé parental - disponibilité	46 €	Congé de formation	102 €	Institutions/Associations	60 €
Stagiaire non reclassé : selon échelon de la catégorie d'origine.		Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service.		Etudiants STAPS	20 €

Retraité-e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.	Inférieur à 1151 € → Groupe 1	51 €	Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5	103 €	Entre 2 501 € et 2 700 € → groupe 8	148 €
	Entre 1 151 € et 1 400 € → groupe 2	68 €	Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6	117 €	Entre 2 701 € et 2 900 € → groupe 9	160 €
	Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 3	83 €	Entre 2 301 € et 2 500 € → groupe 7	134 €	Supérieur à 2 900 € → groupe 10	168 €

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ Nouveauté ! En ligne sur le site <http://www.snepfsu.net>

2/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

3/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Un demandeur de remboursement doit être présenté :

SEPA Single Euro Payments Area

dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 Compl. d'adresse _____
 CP - Ville _____
 Pays _____
 Code IBAN _____
 Code BIC _____

Paiement récurrent **MERCI DE JOINDRE UN RIB**

NE RIEN INSCRIRE ICI

Pour le compte du SNEP-FSU
 76, rue des Rondeaux
 75020 PARIS
 Ref : cotisation SNEP
 A :
 Le :
 Signature :

! CREDIT D'IMPOT

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 152 € ne vous coûte réellement que 51,68 €.